

mars / avril
2008
n° 106

infos **asea**



association pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence

EDITORIAL

Tel que je l'ai annoncé dans l'éditorial d'Infos ASEA de janvier, les établissements et services de l'Association engageront bientôt l'évaluation interne de leurs activités et de la qualité de leurs prestations comme nous y invite l'article 312-8 du code de l'action sociale et des familles.

Beaucoup d'établissements sociaux et médico-sociaux se sont déjà lancés dans cette aventure. Plus tôt cela aura été commencé et meilleur aura été le temps d'élaboration de la démarche participative. Réfléchir à l'utilité de l'évaluation, à son périmètre, à la méthode adaptée, est important pour amener le processus à ce qu'il doit être, c'est-à-dire une grande occasion de mettre à plat les fonctionnements des structures et d'interroger profondément le sens de l'action à destination des personnes et la mise en œuvre de l'accompagnement.

Les Administrateurs, la Direction générale, les Directeurs, ont engagé la réflexion qu'ils poursuivront bientôt avec les Chefs de service des établissements et services de l'Association. C'est ainsi que nous nous retrouverons ensemble le 10 avril prochain à l'IME « Le Coteau » pour approcher au plus près cette démarche et la conduire au mieux. Chacun comprendra qu'il est nécessaire de préparer le processus, étape par étape, afin que nous soyons prêts pour échanger ensuite dans les structures.

Le temps est venu en effet d'échanger avec tous les salariés, de débattre vraiment et sans ambiguïté de la nécessité mais surtout de l'intérêt que revêt l'évaluation interne.

Celle-ci manifeste notre engagement à œuvrer autant dans le respect des politiques sociales que dans celui des personnes pour lesquelles l'Association a reçu ses missions des pouvoirs publics.

La pertinence et l'intérêt des champs d'investigation - les services rendus, les projets, les droits, les ressources - ne sont pas contestables.

Je n'ignore pas les inquiétudes générées par l'évaluation : certains penseront qu'il s'agit d'un contrôle, d'autres d'une volonté de maîtriser les coûts, d'autres encore douteront tout simplement de l'utilité de l'exercice quand il s'agit de manier des indicateurs ou des référentiels qui nous paraissent trop éloignés d'une pratique éducative ou d'une clinique. Mais, comme le rappelle Pierre SAVIGNAT, *«Évaluer n'est pas mesurer. Bien sûr, la mesure est nécessaire, notamment à travers des indicateurs, même si tout n'est pas mesurable. Mais celle-ci ne peut constituer une fin en soi et elle n'a d'intérêt et d'utilité qu'autant qu'elle contribue à une appréciation qualitative des activités et des prestations. Comprendre ce qui se passe, ce que "produit" une structure, son utilité sociale, implique de se confronter à la complexité, d'appréhender ce qui est dit et ce qui n'est pas dit, de mettre en évidence les systèmes de valeurs, de représentations, de s'attacher aux questions de sens »* (1)

En septembre prochain, lorsque nous engagerons la démarche d'évaluation dans les établissements et services, tous les doutes ne seront probablement pas levés ! Parce qu'il est vrai que nous sommes bien conscients quel que soit notre niveau de responsabilité que nous aurons à justifier les moyens et les financements que nous sollicitons.

Cependant, cette rationalité n'est pas choquante en soi si elle nous contraint à rendre plus « lisible » nos dispositifs d'action sociale et médico-sociale. C'est en effet un exercice nécessaire que de s'attacher à décrire ce que l'on fait et démontrer la justesse de nos réponses au regard des besoins et attentes des personnes.

Plus simplement, l'évaluation interne nous permet de débattre ensemble de la manière dont nous réalisons notre métier d'accompagnement des personnes au regard des attentes sociales.

Tous les salariés ont pu d'ores et déjà recevoir des informations ou s'informer par eux-mêmes sur la question de l'évaluation. Nous continuerons à le faire au fur et à mesure que nous avancerons dans la préparation de la méthode de travail. Nous devons tous avoir le souci de nous former et de nous préparer pour ne pas risquer de transformer cette longue démarche, coûteuse en temps et en énergie mais productive de connaissances, en borborygme fastidieux et démobilisateur. Nous avons chacun notre rôle à y jouer.

Patrick Molina
Directeur Général

(1) Pierre SAVIGNAT, Tribune libre Actualités Sociales Hebdomadaires du 14 mars 2008 n°2549. Pierre Savignat est maître de conférences associé à l'université Pierre-Mendès-France à Grenoble et membre de la Société française de l'évaluation.

directeur de la publication : Patrick Molina
prochaine parution : mai 2008



association pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence



établissements et services

Le CAMSP - CMPP

D'une langue à l'autre - Que nous enseigne l'enfant étranger?
JOURNEE D'ETUDE
Le samedi 24 mai 2008

La mise en place de cette journée d'étude s'inscrit dans le cadre de l'expérience de l'Activité Clinique en Extension du CAMSP-CMPP et plus particulièrement dans la dynamique du micro-réseau entre professionnels du CAMSP-CMPP et professionnels libéraux. Ce dispositif a démarré en 2003 avec des médecins et des orthophonistes autour de permanences bimensuelles qui sont autant d'occasions d'aborder des situations cliniques préoccupantes et, pour chacun, d'avancer dans son élaboration clinique. Le mode de travail de ces permanences a fait tâche d'huile, s'est élargi à d'autres professionnels de l'enfance (psychologues, rééducateurs, enseignants) dans différents lieux, s'est enrichi d'autres modalités de travail.

Deux groupes de travail se sont notamment constitués autour de « L'ENFANT ETRANGER » entendu au sens large, l'un travaillant plus particulièrement sur l'enfant adopté et l'autre sur l'enfant de famille réfugiée.

Travailler et échanger sur des situations appartenant à des contextes radicalement différents est apparu à l'usage source d'interrogations et d'éclairages inattendus. Ce mode de travail pluridisciplinaire, fondé sur l'exigeante implication de chacun et sur l'attention à la parole de chacun, trouve un large écho chez les participants pour lesquels il constitue un véritable support de penser.

C'est précisément pour soutenir cet esprit d'ouverture et de recherche que nous avons envi-

-sagé très tôt d'organiser une journée d'étude en présence d'un regard extérieur.

Notre choix s'est arrêté sur François Ansermet, psychanalyste, professeur à l'Université de Genève et chef de service de psychiatrie d'enfants et d'adolescents aux Hôpitaux universitaires de Genève.

Cette journée se déroulera en deux temps :

- Le matin, travail en groupe fermé sur inscription auprès du CMPP (demander Chantal JOLIVET)

- L'après-midi, conférence de François ANSERMET «L'entrée dans la langue : entre transmission et traumatisme. Le passage du vivant à l'humain »

à l'U.F.R. de Lettres et de Sciences Humaines
11 Bd Lavoisier à Angers.

Pierre André JULIE

L'Aiglon - Pierre Blanche

Les travaux et le déménagement de la Pierre Blanche.

Les travaux de la Pierre Blanche commencent le 14 avril. Selon l'architecte, ils seront terminés fin décembre.

Durant la durée des travaux, le service déménagement dans deux maisons louées sur Avrillé : une est réservée à l'hébergement, l'autre à l'accueil du public.

Le déménagement se fera le mardi 8 avril prochain. A partir de ce jour là, l'accueil du public se fera au :

15 avenue des Trois Cormiers
49240 AVRILLÉ

L'adresse postale reste inchangée. Les numéros de téléphones et de fax ne devraient pas changer non plus.

Jean-Pierre BARON

mouvements de personnels

Départs à la retraite

Mme LEGER - Psychologue - CESP du DESPA

Mme SOUCHET - Agent d'entretien - La Pierre Blanche

Mme OUDOT - psychomotricienne - CAMSP CMPP

Mme CHEVILLARD - éducatrice spécialisée Prévention spécialisée

Arrivées

Mme DJERIDI - Chef de service - Prévention Spécialisée

Mme DEPIEDS - médecin - chef de service - CAMSP CMPP

actualités juridiques

La gratification des stagiaires

Le décret n°2008-96 du 31 janvier 2008, paru le 1^{er} février 2008, relatif à la gratification et au suivi des stages en entreprise élargit le champ d'application de ces dispositions aux « stages effectués au sein d'une association, d'une entreprise publique ou d'un établissement public à caractère industriel et commercial ».

Les employeurs du secteur social et médico-social dont l'ASEA ont donc été particulièrement sensibles à cette question, et ce bien avant qu'elle ne se médiatise.

Le sujet a été régulièrement évoqué en réunions de Directeurs dès 2007.



directeur de la
publication :
Patrick Molina
prochaine parution :
mai 2008

infos a s e a

association pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence



Une démarche concertée a été faite par L'ASEA et les autres associations du Maine et Loire.

Nomination d'un Secrétaire d'état chargée de la famille

Depuis le 18 mars dernier, Mme Nadine Morano a été nommée Secrétaire d'état chargée de la famille. Cette fonction n'existait pas dans le précédent gouvernement. Mme Morano est placée sous l'autorité de Xavier Bertrand, qui devient désormais Ministre du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité.

Le Juge délégué aux victimes

Ce « nouveau » juge a, entre autres, pour rôle de faire connaître au magistrat compétent les difficultés auxquelles se heurte la victime et de retourner à cette dernière la ou les réponses qui y sont apportées. Les victimes peuvent le saisir en remplissant un formulaire de saisine portant sur les principales mentions nécessaires au traitement de la demande ; formulaire bientôt disponible sur le site www.service-public.fr

au cinéma Les 400 coups et à l'Iframes à l'occasion de la parution de Fernand Deligny. Œuvres aux éditions L'Arachnéen et du coffret DVD Le cinéma de Fernand Deligny aux éditions Montparnasse.



Fernand Deligny et Janmari, Graniers, 1974. © Thierry Boccon-Gibod

Vendredi 4 avril de 20h15 à 23h projection

de Fernand Deligny. À propos d'un film à faire suivie d'un débat
avec Sandra Alvarez de Toledo et Anais Masson (L'Arachnéen)
animé par Alain Buzaré (Acsm)
et Louis Mathieu (Cinéma parlant)
au cinéma Les 400 coups
12 rue Claveau. Angers
(02 41 88 70 95)

Samedi 5 avril de 9h30 à 12h30 matinée de discussion

à propos des œuvres et du parcours de Fernand Deligny
avec Sandra Alvarez de Toledo et Anais Masson (L'Arachnéen), animée par Nicolas Jan (L'Enfant dans la cité) et Bruno Haas (Iframes)
à l'IFRAMES
10 rue Darwin. Angers
02 41 22 14 70

brèves ...

Depuis quelques mois, l'organisation nationale des éducateurs spécialisés (ONES) a vu le jour. Cette organisation entend défendre la profession d'éducateur spécialisé et son diplôme.

manifestations

Un pas de côté Avec Fernand Deligny

À l'initiative de l'Association culturelle en santé mentale, de l'ASEA, des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active des Pays-de-la-Loire, de l'IFRAMES, et des associations Ouest Fédepsy, Cinéma parlant et L'Enfant dans la cité, deux temps de rencontre auront lieu, vendredi 4 et samedi 5 avril

AGENDA D'AVRIL 2008

3 avril	Commission Handicap
7 avril	Conseil d'Administration
8 avril	Groupe de travail « Livret d'Accueil »
8 avril	Comité d'Entreprise
8 avril	Groupe de travail « Assemblée Générale »
10 avril	Réunion sur la démarche d'Evaluation
10 avril	Comité Technique de Direction à l'IME le Coteau
17 avril	Réception « bâtiment la Sapinière » à l'IME le Coteau

AGENDA DE MAI 2008

5 mai	Réunion de Bureau
6 mai	Groupe de travail « Internet »
6 mai	Commission Communication
13 mai	Visite des administrateurs à l'ITEP et au CESP du DESpa
15 mai	Comité Technique de Direction au SAEMO St Nicolas
19 mai	Conseil d'Administration

asea 46 route du Plessis Grammoire B.P. : 20104 49182 Saint Barthélémy d'Anjou Cedex